



ACTE D'ENGAGEMENT (A.E)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ARTICLE 1 - IDENTIFIANT	2
ARTICLE 2 - OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT	3
2.2 Division en lots	3
ARTICLE 3 - PROCEDURE ET FORME DU MARCHÉ	4
3.1 Procédure de passation	4
ARTICLE 4 - NOMENCLATURE (S)	4
ARTICLE 5- DURÉE DU MARCHÉ	4
ARTICLE 6 - ENGAGEMENT DU CONTRACTANT	4
ARTICLE 7 - VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES, MODIFICATIONS DU MARCHÉ	5
7.1 Variantes	5
7.2 Prestation supplémentaire éventuelle	5
7.3 Clause de réexamen - Modification du marché	5
ARTICLE 8 - OFFRE DE PRIX	6
La Ville se réserve le droit de ne pas retenir les prestations supplémentaires éventuelles	6
ARTICLE 9 - SOUS-TRAITANCE	7
ARTICLE 10 - RÈGLEMENT DES COMPTES	7
10.1 Modalités de règlement	7
10.2 Compte ouvert au nom de :	7
10.3 Avances article R. 2191-3 du Code de la Commande Publique	8
10.4 Acomptes et Décompte	8
ARTICLE 11 - DECLARATION	8
ARTICLE 12 - DÉLAI DE VALIDITÉ DE L'OFFRE	8
ARTICLE 14 - ACCEPTATION DE L'OFFRE	9
ARTICLE 15- NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCE	10

ARTICLE 1 - IDENTIFIANT

Désignation de la Personne Publique

Identification de l'acheteur

Ville de Crosne
Maire de Crosne
35 avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE
Téléphone : 01 69 49 64 00

Nom, prénom, qualité du signataire du marché et personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'[article R. 2191-59](#) du Code de la Commande Publique, auquel renvoie l'[article R. 2391-28](#) du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur Michaël DIAMIATI

Maire de Crosne

Comptable assignataire des paiements

Monsieur le chef du centre des Finances Publiques de BRUNOY

Les factures devront être adressées sur le « **Portail Chorus** ». La Ville de Crosne y est identifiée par son numéro **SIRET 21910191200018**

ARTICLE 2 - OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

2.1 Objet

Les stipulations du présent Acte d'Engagement portent sur des travaux de curage, de démolition et d'évacuation des déchets d'un bâtiment communal à usage de crèche, sinistré à la suite d'un incendie. Ce bâtiment est situé au 1 rue des Bâisseurs à Crosne.

2.2 Division en lots

Par sa nature, les travaux faisant l'objet du marché, ne permettent pas de définir un allotissement garantissant une meilleure mise en concurrence ou d'améliorer la pertinence économique des offres.

2.3 Intervenants

Maître d'ouvrage

MAIRIE DE CROSNE
35 avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE

Maître d'œuvre

STUDIO PETRA
11 a rue de Reims
75013 PARIS

ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION
CESDBATIMENT
100 avenue du Bois Gumier
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

ARTICLE 3 - PROCEDURE ET FORME DU MARCHÉ

3.1 Procédure de passation

Conformément aux articles L.2123 -1, R. 2123 et R.2123-5 du Code de la Commande, la procédure utilisée est une procédure adaptée.

3 2 Forme juridique

Le marché sera attribué soit à une entreprise unique, soit à un groupement d'entreprises.

ARTICLE 4 - NOMENCLATURE (S)

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) :

CODE PRINCIPAL	DESCRIPTION
45111100	Travaux de démolition

ARTICLE 5- DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **5 semaines** hors intempéries.

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, la période de préparation est fixée à **15 jours** ; elle est comprise dans le délai global d'exécution.

Le délai court à compter de la réception, par le titulaire, de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

En cas de retenue d'une ou plusieurs PSE, le délai d'exécution sera augmenté d'une semaine supplémentaire par rapport au délai de l'offre de base.

Le candidat s'engage sur les délais d'exécution suivants :

- Offre de base : **5 semaines** ;
- Offre de base + PSE retenue(s) : **6 semaines.**

ARTICLE 6 - ENGAGEMENT DU CONTRACTANT

Contractant

Signataire

Nom : MR HARMAL
Prénom : Adil
Qualité : Président

Raison sociale : SAS HPROJECT

Adresse : 29 Rue Gustave Eiffel

Code postal : 91070 BONDOUFLE

Bureau distributeur :

Téléphone : 01 64 97 29 55

Fax : 01 64 97 30 66

Courriel : appelsdoffres@hproject.fr

Adresse courriel de secours : contact@hproject.fr

Numéro SIRET : 803 259 381 00033

Numéro au registre du commerce : 803 259 381 R.C.S EVRY

Ou au répertoire des métiers :

Code NAF/APE : 4331Z

L'adresse mail qui sera utilisée sera celle que vous avez enregistrée pour accéder à plate-forme aws. Elle doit être consultée quotidiennement et valide.

Le candidat est-il (1):

- ☐ Micro-entreprise
☒ PME
☐ ETI
☐ GE

(1) Micro-entreprise (M-E) = effectif ≤ 10 salariés et CA ≤ 2 M€ / PME = effectif < 250 personnes et CA ≤ 50 M€ - ETI (entreprise de taille intermédiaire) = effectif < 5000 salariés et CA $\leq 1\,500$ M€ - GE (grande entreprise) = toutes les autres entreprises.

ARTICLE 7 - VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES, MODIFICATIONS DU MARCHE

7.1 Variantes

La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire n'est pas autorisée. Aucune variante n'est prévue par le pouvoir adjudicateur.

7.2 Prestation supplémentaire éventuelle

Cinq (5) prestations supplémentaires éventuelles sont prévues.

Le détail de ces PSE figure à l'article 3 du CCTP.

La Ville se réserve le droit de ne pas retenir ces prestations supplémentaires éventuelles

7.3 Clause de réexamen - Modification du marché

Il est prévu que le marché puisse être modifié, dans le respect des dispositions des articles R. 2194-1 à R. 2194-9 du Code de la Commande Publique. (Les conditions sont indiquées à l'article 1.11 du CCAP).

Toute modification survenant pendant l'exécution du présent marché ne sera effective qu'après la signature d'un avenant entre les parties

ARTICLE 8 - OFFRE DE PRIX

Le prix comprend l'ensemble des prestations décrites dans le CCTP à la DPG, toutes les charges fiscales ou autres, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des travaux, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Les prix sont donnés hors T.V.A

Tous les prix indiqués sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de la date limite de remise des offres.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de :

Montant HT	Montant TVA (taux de 20 %)	Prix TTC
161 611,60 €	32 322,32 €	193 933,92 €

Soit en toutes lettres :

cent quatre-vingt-treize mille neuf cent trente-trois euros et quatre-vingt-douze centimes TTC

PSE

Prestations supplémentaires éventuelles PSE 1 : Revêtements de sol souples non amiantés

Montant HT	Montant TVA (Taux de 20 %)	Prix TTC
2 145,00 €	429,00 €	2 574,00 €

Soit en toutes lettres :

deux mille cinq cent soixante-quatorze euros TTC

Prestations supplémentaires éventuelles PSE 2 : Dépose de chape ciment.

Montant HT	Montant TVA (Taux de 20 %)	Prix TTC
7 150,00 €	1 430,00 €	8 580,00 €

Soit en toutes lettres :

huit mille cinq cent quatre-vingts euros TTC

Prestations supplémentaires éventuelles PSE 3 : Démolition de dallage béton.

Montant HT	Montant TVA (Taux de 20 %)	Prix TTC
26 812,50 €	5 362,50 €	32 175,00 €

Soit en toutes lettres :

trente-deux mille cent soixante-quinze euros TTC

Prestations supplémentaires éventuelles PSE 4 : Démolition de fondations superficielles

Montant HT	Montant TVA (Taux de 20 %)	Prix TTC
12 550,00 €	2 510,00 €	15 060,00 €

Soit en toutes lettres :
 quinze mille soixante euros TTC

Prestations supplémentaires éventuelles PSE 5 : Recouvrement en gravillons.

Montant HT	Montant TVA (Taux de 20 %)	Prix TTC
3 396,25 €	679,25 €	4 075,50 €

Soit en toutes lettres :
 quatre mille soixante-quinze euros et cinquante centimes TTC

La Ville se réserve le droit de ne pas retenir les prestations supplémentaires éventuelles

Le montant global et forfaitaire incluant les 5 PSE est de :

Montant HT	Montant TVA (taux de 20 %)	Prix TTC
213 665,35 €	42 733,07 €	256 398,42 €

Soit en toutes lettres :
 deux cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-dix-huit euros et quarante-deux centimes TTC

ARTICLE 9 - SOUS-TRAITANCE

L'acceptation et l'agrément d'un sous-traitant en cours de marché sont possibles conformément aux dispositions de l'article R.2193-4 du Code de la commande publique.

Tout sous-traitant doit être préalablement agréé par la Ville de Crosne, tant pour son identité que pour les conditions financières applicables.

Le titulaire, agissant en qualité d'entreprise générale, demeure entièrement responsable de l'exécution des prestations confiées à ses sous-traitants et de l'ensemble des obligations découlant du présent marché.

En cas de sous-traitance non déclarée, le sous-traitant concerné devra immédiatement cesser sa prestation, et le titulaire sera mis en demeure de régulariser la situation. Toute sous-traitance occulte pourra entraîner la résiliation du marché aux frais et risques du titulaire.

Que des sous-traitants soient désignés ou non dans le marché, le candidat devra indiquer dans le présent acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter.

Sous-traitance connue au moment de la remise des offres

Nature de la prestation	Montant HT
	€

Nature de la prestation	Montant HT

Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
	€

ARTICLE 10 - RÈGLEMENT DES COMPTES

10.1 Modalités de règlement

La ville de Crosne se libérera des sommes en euros dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après. Le mandat administratif des factures interviendra dans le délai conforme à la réglementation en vigueur à compter de la remise des factures.

10.2 Compte ouvert au nom de :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Ouvert au nom	SAS HPROJECT
Code Banque	30003
Code Guichet	03981
N° de compte	00020084962
Clé RIB	45
Domiciliation	SG MELUN 17 AV DE LA LIBERATION 77000 MELUN

10.3 Avances article R. 2191-3 du Code de la Commande Publique

Sans objet.

10.4 Acomptes et Décompte

Les demandes d'acompte et de solde sont établies par le titulaire et transmises au maître d'œuvre, qui vérifie les prestations réalisées et atteste du service fait.

Après visa du maître d'œuvre, le maître d'ouvrage procède à la validation et au mandatement des sommes dues.

Les modalités sont indiquées à l'article 9 du CCAP.

ARTICLE 11 - DECLARATION

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, aux torts exclusifs de l'entreprise pour laquelle j'interviens, que ladite entreprise ne fait pas l'objet d'interdiction de concourir et qu'elle a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2025 et qu'elle satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.52.12-11 du Code du Travail.

Le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.620-3, L.143-5 du Code du Travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

À REMPLIR IMPERATIVEMENT

Redressement judiciaire en cours :
Si oui, fournir la copie des jugements

~~OUI~~ NON

Emploi de travailleurs étrangers ou détachés pour l'exécution du marché : ~~OUI~~ NON
Si oui, produire les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du Code du Travail

ARTICLE 12 - DÉLAI DE VALIDITÉ DE L'OFFRE

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée dans un délai de **120** jours à compter de la date limite de remise de l'offre prévue par le règlement de consultation.

Fait en un exemplaire original, à BONDOUFLE
Le
(Cachet et signature du candidat)

Adil
HARMAL
ID

Signature
numérique de
Adil HARMAL ID
Date : 2026.06.08
13:58:18 +02'00'

ARTICLE 14 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement.

A Crosne, le

Le Pouvoir Adjudicateur,

Michaël DIAMIATI
Maire de Crosne



Aucune PSE n'est retenue - Uniquement l'offre de base

ARTICLE 15- NANTISSEMENT OU CESSIION DE CRÉANCE

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de euros TVA incluse.

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

A Crosne le

Michaël DIAMIATI
Maire de Crosne



MARCHE DE TRAVAUX DE DEMOLITION DE LA CRECHE DE LA MAISONDE LA PETITE ENFANCE SINISTREE A LA SUITE D'UN INCENDIE
ANGLE DE LA RUE DES BÂTISSEURS ET DE L'AVENUE DE LA PLAINE HAUTE – 91560 CROSNE
Consultation n°2026-05-PA

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Crosne
Maîtrise d'œuvre : STUDIO PETRA - CESD BÂTIMENT

NOTA IMPORTANT : les quantités renseignées dans la colonne QTE sont données à simple titre indicatif.
Le soumissionnaire sera réputé avoir effectué ses propres métrés et vérifications, et ne pourra arguer après-coup d'éventuelles erreurs dans les quantités fournies pour justifier un supplément de prix après signature du marché.

Nom de l'entreprise : _____

POSTE ou N° d'article	DESIGNATION DES OUVRAGES
2.1	TRAVAUX PRÉPARATOIRES ET INSTALLATIONS DE CHANTIER
2.1.1	BASE VIE CHANTIER ET TRAVAUX PRÉPARATOIRES DIVERS
2.1.2	CLÔTURES DE CHANTIER
2.1.3	PIC
2.1.4	BENNES DE CHANTIER POUR TRI SELECTIF
2.1.5	PROTECTION DES SOLS ET ABORDS EXTÉRIEURS
2.1.6	HOMME TRAFIC
2.1.7	GROUPE ÉLECTROGENE ET INSTALLATION ÉLECTRIQUE DE CHANTIER
2.1.8	BRANCHEMENT D'EAU
2.1.9	CONSTAT D'HUISSIER
2.1.10	DÉPOSE DE CLÔTURES TREILLIS SOUDÉS
2.2	DICT

BASE

U	QTE	PRIX UNITAIRE HT (€)	PRIX TOTAL HT (€)	PRIX TOTAL TTC (€)
			0.00	0.00
				0.00
ENS	1.00	7,880.00	7,880.00	9,456.00
ML	134.00	15.00	2,010.00	2,412.00
ENS	1.00	750.00	750.00	900.00
ENS	1.00	59,770.00	59,770.00	71,724.00
M2	236.00	2.18	514.48	617.38
ENS	1.00	4,500.00	4,500.00	5,400.00
ENS	1.00	3,150.00	3,150.00	3,780.00
ENS	1.00	2,000.00	2,000.00	2,400.00
U	2.00	600.00	1,200.00	1,440.00
ENS	1.00	500.00	500.00	600.00
PM				0.00
				0.00
				0.00

PSE

U	QTE	PRIX UNITAIRE HT (€)	PRIX TOTAL HT (€)	PRIX TOTAL TTC (€)

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le 19/06/2026
ID : 091-219101912-20260618-2026_26D-AR

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le 19/06/2026

ID : 091-219101912-20260618-2026_26D-AR



Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le 19/06/2026

ID : 091-219101912-20260618-2026_26D-AR

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le 19/06/2026

ID : 091-219101912-20260618-2026_26D-AR